



2001

Rapport Annuel pour les titulaires d'une licence d'entreprise de télédistribution (formulaire long)

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Voir à la page 1 du « Guide explicatif » les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check

Pour l'année financière se terminant le 31 août 2001

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis avant le **30 novembre 2001** au :

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner les entreprises figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef de la Section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, Téléphone : (613) 951-3177 Télécopieur : (613) 951-9920.

En collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

5-4900-53.2: 2001-08-23 SQC/SAT-430-60109

SECTION 1 (pages 2 à 6)
RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au chef de la Section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920.

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Hull, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107.

1. Nom du titulaire de la licence, au complet :

2. Adresse postale du titulaire de la licence :

Rue et n° _____
Ville et province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport :

M.() Mme (),

(Nom) _____ (Titre)
Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)
Rue et no. _____
Ville et province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____
Rue et n° _____
Ville et province _____
Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1^{er} septembre 2000 au 31 août 2001, veuillez l'indiquer :

Du : _____ Au : _____
Raisons : _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année finissant le 31 août 2001, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction: _____

7. Forme juridique de l'entreprise:

- | | | |
|--|---|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> Propriétaire unique/société en nom collectif | <input type="radio"/> Société dont les actions se transigent sur le marché boursier | <input type="radio"/> Coopérative |
| <input type="radio"/> Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier | <input type="radio"/> Organisme sans but lucratif | <input type="radio"/> Unité militaire |
| <input type="radio"/> Autre (précisez) _____ | | |

ATTESTATION DE LA DIRECTION

Je, _____ (Nom) _____ (Fonction), suis autorisé(e) à

attester au nom de _____ (Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

(Signature) (Date) (Téléphone et code régional)

Date de réception

N° de dossier du CRTC

(Réservé au bureau)

--	--	--	--	--	--	--	--

BILAN
AU 31 AOÛT 2001

4	2
---	---

ACTIF		PASSIF	
1. DISPONIBILITÉS	\$ (omettre les cents)	7. EXIGIBILITÉS	\$ (omettre les cents)
	01		31
1. Encaisse		1. Emprunts et découverts bancaires	32
	02		33
2. Valeurs Mobilières		2. Contrats/droits d'émission à payer	34
	03	3. Autres exigibilités	
3. Droits de programmation payés d'avance			34
	04	4. Total des exigibilités	
4. Autres disponibilités			
	05		
5. Total des disponibilités			
2. PLACEMENTS ET AVANCES		8. PASSIF NON EXIGIBLE	
	06		35
1. Sociétés affiliées (non-courantes)		1. Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail	36
	07		37
2. Capitaux investis au développement		2. Droits et contrats de films et d'émissions	
	08	3. Autres éléments du passif	38
3. Autres placements et avances		4. Total du passif non-exigible	
	09		
4. Total des placements et avances			
3. IMMOBILISATIONS (détenues et louées):		9. TOTAL DU PASSIF	39
	10	(lignes 7.4 + 8.4)	
1. Terrains, installations et matériel			
	11		
2. Moins: amortissement cumulé			
	12		
3. Total des immobilisations nettes			
Répartition du total des immobilisations nettes: (Note: la somme des cellules 13 à 17 incl. doit être égale à la cellule 12.)			
	13		
a) Radiodiffusion			
	14		
b) Télédistribution par câble (Services de base / non de base)			
	15		
c) Télédistribution autre que par câble (p. ex.: SDM, SRD)			
	16		
d) Autres activités de programmation (p. ex.: télévision payante)			
	17		
e) Autres activités hors programmation et hors-radiodiffusion			
	18		
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF			
	19		
1. Excédant de réévaluation			
	20		
2. Droits sur les émissions			40
	21		
3. Autres éléments d'actifs		10. TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	
6. TOTAL DE L'ACTIF		11. TOTAL DU PASSIF et DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	41
(lignes 1.5 + 2.4 + 3.3 + 4. + 5.1 + 5.2 + 5.3)	22	(lignes 9 + 10))	

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)
pour l'année se terminant le 31 août 2001

						4	3
--	--	--	--	--	--	---	---

	\$ (omettre les cents)
	01
1. Solde au début de l'année	
2. Redressement du bénéfice (perte) des années précédentes	02
3. Bénéfice net (perte nette) de l'année ¹	03
4. Autres additions	04
5. Moins: Dividendes - actions privilégiées et ordinaires	05
6. Autres déductions	06
7. Solde à la fin de l'année	07

Rapprochement de l'état des résultats

¹ Le montant à inscrire sur cette ligne est le total des lignes A.1 à A.5 à la page 5 du présent rapport. Si le montant inscrit sur cette ligne est différent du total des lignes A.1 à A.5, veuillez fournir une annexe « A » distincte montrant de quelle manière on en est arrivé au montant sur cette ligne. L'annexe doit prendre la forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, des dépenses, la dépréciation, l'amortissement, les frais d'intérêt et le revenu (perte) net avant et après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p. ex. entreprise de télédistribution, de télévision, de radio, des services de télévision payante et d'émission spécialisées) et hors-radiodiffusion.

Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base consolidée et non-consolidée pour la société mère. S'il s'agit d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base non-consolidée. Dans les deux cas, les totaux de l'annexe doivent correspondre à ceux des états financiers déposés.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
pour l'année se terminant le 31 août 2001

4 | 5

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :

A. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu :

	\$ (omettre les cents)
01	
1. Télévision et/ou Radio (l'addition des lignes 3.9, page 7, pour CHAQUE station radiophonique et télévisuelle)	
02	
2. Télédistribution par câble (somme des cellules 23, page 7 + cellule 18, col. 4 page 11, pour CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme des cellules 23, page 3+ cellule 18, page 6, du "formulaire simplifié")	
03	
3. Télédistribution autre que par câble (p. ex.: SDM, SRD)	
04	
4. Autres activités de programmation (p. ex.: télévision payante)	
05	
5. Autres activités hors-programmation et hors-radiodiffusion	
06	
Ajouter ou soustraire les éléments ne nécessitant pas de mouvement de liquidités :	
07	
6. Amortissement et dépréciation des immobilisations	
08	
7. Autres	
09	
8. Variation nette des actifs nets à court terme à l'exception des liquidités	
9. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	

B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Ajouts aux immobilisations :

10	
1. Télévision/radio (somme de la cellule 35, page 10 pour toutes les stations de radio et la somme de la cellule 35, page 11 pour toutes les stations de télévision)	
11	
2. Télédistribution - Câble (somme de cellule 38, p. 10 + cellule 35, p. 13 pour CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme de cellule 38, p. 3 + cellule 35, page 6 du "formulaire simplifié")	
12	
3. Télédistribution - autre que câble	
13	
4. Autres activités de programmation (p. ex.: télévision payante)	
14	
5. Autres activités hors-programmation et hors-radiodiffusion	
15	
6. Capitaux investis dans les droits de diffusion et dans le développement de la programmation	
16	
7. Autres (p. ex.: augmentation/disposition, etc.)	
17	
8. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	

C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

18	
1. Dividendes: - Actions privilégiées et ordinaires	
19	
2. Augmentation (remboursement) de la dette à long terme	
20	
3. Émission (rachat) d'actions	
21	
4. Autres	
22	
5. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	
23	
Augmentation (diminution) des liquidités	
24	
Liquidités (insuffisance) au début de l'exercice	
25	
Liquidités (insuffisance) à la fin de l'exercice	

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX
(voir le GUIDE EXPLICATIF)

					4		0
--	--	--	--	--	---	--	---

Frais de service se rapportant à l'exploitation des systèmes de radiodiffusion

	Recettes provenant de non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Droits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
	08	23	38	53
TOTAL				

					4		1
--	--	--	--	--	---	--	---

	Paiements à des non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Droits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
	08	23	38	53
TOTAL				

SECTION 2 - INFORMATION SUR LES SYSTÈMES DE TÉLÉDISTRIBUTION (pages 7 à 10)

SERVICES DU VOLET DE BASE

**Sommaire des données financières
pour l'année se terminant le 31 août 2001**

5	0
---	---

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de : _____ à _____ .
À être complété pour chaque système de Télédistribution pour lequel une licence est détenue.
(Voir le guide pour détails). Les services non de base doivent être rapportés dans la Section 3.

Territoire du système - Municipalité : _____

	\$ (omettre les cents)
1. Recettes	01
1. Abonnés directs (volet de base seulement)	02
2. Abonnés indirects (volet de base seulement)	03
3. Branchement (installation et rebranchement)	04
4. Parrainage de canal communautaire et location d'installations	05
5. Autres revenus (précisez) _____	06
6. Total des recettes (volet de base)	07
2. Dépenses	08
1. Programmation	09
2. Services techniques	10
3. Ventes et promotion	11
4. Administration et frais généraux	12
5. Total des dépenses (volet de base)	13
3. 1. Bénéfice (perte) d'exploitation	14
2. Moins : Amortissement (comptabilisé)	15
3. Intérêts versés	16
4. Revenus de placements, d'intérêts et autres revenus liés au volet de base (incl. revenu de location)	18
5. Moins : Amortissement de l'achalandage, frais d'établissement et autres frais	20
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc.	21
7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu	22
8. Provisions pour impôts sur le revenu	23
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu	

4. Rémunération totale	Programmation (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	Total (5)
1. Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs	42	43	\$ (omettre les cents) 44	45	46
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
3. Avantage sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)					52

N° de dossier du CRTC

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

						5	1
--	--	--	--	--	--	---	---

1. Données d'exploitation

1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient directement au tarif courant) - Total		01
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirect (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Total		02
3. - Total (cellules 01+02)		03
Systèmes sans fil seulement - Répondre aux questions 1.7, 1.10, 1.11, 1.12, 1.14, 1.15 et 1.17		04
4. Ménages dans la zone desservie par le câble - Maisons individuelles		05
5. - Logements multiples		06
6. - Total		07
7. Nombre total de logements dans le territoire attribué (y compris le secteur non desservi)		08
8. CÂBLE: Câble de distribution (arrondir au km près): - Aérien		09 Km
- Par tube		10 Km
- Souterrain		11 Km
Câble principal (ne servant pas des lignes d'abonnés)		12 Km
9. Total		13 Km
10. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) : - Analogue		14 \$
11. Branchement (installation)		15 \$
12. Rebranchement ou déménagement		16 \$
13. Capacité de canaux		17
14. Nombre de canaux en usage: Service du volet de base <input type="text" value="16"/> + Services non de base hors-programmation et programmation exempté <input type="text" value="17"/> =		18
15. Nombre de canaux distribués en stéréophonie		19
16. PRODUCTION D'ÉMISSIONS COMMUNAUTAIRES		Heures de programmation par semaine des canaux d'origine locale
1. Nombre d'heures d'émissions		20
a) Émissions produites par le titulaire		21
b) Émissions produites par des groupes locaux		22
c) Émissions produites par un autre licencié		23
d) Messages alphanumériques publics locaux		24
e) Autres (précisez)		25
f) Total des heures d'émissions (maximum de 168 heures par semaine par canal)		26
2. Nombre de canaux communautaires (Fournir les détails si supérieur à 1)		27
3. Nombre de bénévoles (moyenne) qui participent aux opérations des canaux communautaires		28
4. Nombre de bénévoles qui ont reçu de la formation		29

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS

1. Programmation		
Programmation communautaire		41
1. Frais d'exploitation directs (excluant l'amortissement)		42
2. Frais d'exploitation indirects		43
3. Total partiel - Programmation communautaire		
4. Montant de programmation communautaire	44	
a) contribution financière des revenus du volet de base	45	
b) réinvestissement des revenus de parrainage		
5. Autres frais locaux de services d'émissions spéciales (p. ex.: services d'émissions éducatives, à caractère ethnique et canal bonimenteur)		46
6. Total - Programmation (Reporter à la page 7, cellule 07)		47

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS

		5	5							
		Volet de base seulement								
2. Services techniques		01								
1. Loyers ou versements - système de distribution		02								
2. Alimentation		03								
3. Utilisation des poteaux et location de conduits		05								
4. Impôt fondé sur l'actif		06								
5. Matériel d'entretien		07								
6. Rémunération pour l'entretien (Reporter à la page 7, cellule 43)		08								
7. Moins: Salaires capitalisés de l'entretien		09								
8. Total partiel : Frais communs d'exploitation des installations		10								
9. Loyers/versements-tête de ligne/station terrienne de réception		11								
10. Autre matériel		12								
11. Véhicules		25								
12. Contribution aux fonds de production d'émissions canadiennes	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">26</td> <td style="text-align: center;">FTCPEC</td> </tr> </table>	26	FTCPEC	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">27</td> <td style="text-align: center;">Autres fonds</td> </tr> </table>	27	Autres fonds				
26	FTCPEC									
27	Autres fonds									
13. Autres (dont les frais répartis du siège social)		13								
14. Droits d'affiliation - services spécialisés	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">21</td> <td style="text-align: center;">Canadien</td> </tr> </table>	21	Canadien	+	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">22</td> <td style="text-align: center;">Non Canadien</td> </tr> </table>	22	Non Canadien	=	14	
21	Canadien									
22	Non Canadien									
15. Transmission de signaux éloignés (p. ex.: par micro-ondes, CANCOM)		15								
16. Droits de diffusion - signaux éloignés	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">23</td> <td style="text-align: center;">Canadien</td> </tr> </table>	23	Canadien	+	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">24</td> <td style="text-align: center;">Non Canadien</td> </tr> </table>	24	Non Canadien	=	16	
23	Canadien									
24	Non Canadien									
17. Autres droits d'auteur (p. ex.: les redevances musicales)		17								
18. Autre rémunération - services techniques (reporter à la page 7, cellule 43)		18								
19. Moins: Autres salaires capitalisés des services techniques		19								
20. Total - Services techniques (reporter à la page 7, cellule 08)		20								
		5	6							
3. Ventes et promotion		01								
1. Promotion (y compris les déplacements)		02								
2. Autres		03								
3. Rémunération (reporter à la page 7, cellule 44)		04								
4. Total - Ventes et promotion (reporter à la page 7, cellule 09)										
4. Administration et frais généraux		06								
1. Frais relatifs aux locaux (ex. loyer)		07								
2. Services professionnels		08								
3. Droits de licence du CRTC		09								
4. Autres droits de licence, frais d'abonnement et cotisations		10								
5. Fournitures de bureau et services (y compris le téléphone, etc.)		11								
6. Frais de gestion		12								
7. Créances irrécouvrables		13								
8. Autres (dont les frais répartis du siège social)		14								
9. Rémunération y inclus les primes versées aux directeurs (reporter à la page 7, cellule 45)		15								
10. Total - Administration et frais généraux (reporter à la page 7, cellule 10)										
5. 1. Total des frais d'exploitation (1.6, 2.20, 3.4, 4.10) (reporter à la page 7, cellule 11)		16								

**SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS, AU TITRE DES ACTIVITÉS
DE VOLET DE BASE**

5	3
---	---

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations en usage au 31 août 2001 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2001 (2)	Acquisitions d'immobilisations 2001 (3)
1. Terrains	01 \$ (omettre les cents)	\$ (omettre les cents)	26 \$ (omettre les cents)
2. Bâtiments et améliorations foncières	02	14	27
3. Tête de ligne et éléments/Station terrienne de réception et installations connexes	03	15	28
4. Installations du système de distribution/émetteurs	04	16	29
5. Coût des dispositifs et des lignes d'abonnés/décodeurs compris	05	17	30
6. Matériel et outillage d'essai	06	18	31
7. Ameublement et articles d'ameublement	07	19	32
8. Autres biens-fonds, installations et matériel	08	20	33
9. Matériel pour la production d'émissions locales	09	21	34
10. Améliorations locatives (sauf installations de télédistribution)	10	22	35
11. Automobiles et camions	11	23	36
12. Ordinateurs	12	24	37
13. Total	13	25	38

**RAPPROCHEMENT DES COMPTES DES IMMOBILISATIONS
ET DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

39		
Solde au début de l'année	40	
Ajouter : Ligne 13, col. 3 ci-dessus		41
Total partiel		42
Moins : Coût d'origine des immobilisations réalisées au cours de l'année terminée le 31 août 2001*		
		43
Total des immobilisations au 31 août 2001 (doit correspondre à la ligne 13, colonne 1, ci-dessus)		
* inclue la réduction de valeur		

**AVANTAGES TANGIBLES RELATIFS À L'EXPLOITATION ET
AUX IMMOBILISATIONS (mémo seulement)**

Avantages tangibles relatifs à l'exploitation:	50
1. Dépenses relatives aux émissions communautaires	51
2. Dépenses relatives aux services techniques	52
3. Dépenses relatives aux ventes et à la promotion	53
4. Administration et frais généraux	54
5. Total des avantages relatifs à l'exploitation	
Avantages tangibles relatifs aux immobilisations :	55
6. Dépenses de l'année courante	56
7. Total des coûts historiques	

SECTION 3 - INFORMATION SUR LES SYSTÈMES DE TÉLÉDISTRIBUTION (pages 11-13)
SERVICES NON DE BASE

Sommaire des données financières
pour l'année se terminant le 31 août 2001

À être complété pour chaque système licencié
 (Voir guide pour détails)

Territoire du système - Municipalité : _____		7 0	7 1	
	Services non de base (payants et spécialisés) (1)	Programmation exemptés (voir guide page 6) (2)	Services hors programmation (voir guide page 6) (3)	Services Totaux (4)
1. Recettes				
01		21	41	01
1. Abonnement \$				
02		22	42	02
2. Branchement (installation et rebranchement) \$				
03		23	43	03
3. Décodeurs de CVN adressables - Location \$				
04		24	44	04
4. _____ - Ventes nettes \$				
05		25	45	05
5. Autres (précisez) _____ \$				
06		26	46	06
6. Total \$				
2. Dépenses				
07		27	47	07
1. Paiements d'affiliation \$				
08		28	48	08
2. Services techniques \$				
09		29	49	09
3. Ventes et promotion \$				
10		30	50	10
4. Administration et frais généraux \$				
11		31	51	11
5. Total \$				
3. 1. Bénéfice d'exploitation (perte)				
12		32	52	12
2. Moins : Amortissement (comptabilisé) \$				
13		33	53	13
3. Intérêts versés \$				
14		34	54	14
4. Autres redressements - revenu (dépense) \$				
15		35	55	15
5. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu \$				
16		36	56	16
6. Provision pour impôts sur le revenu \$				
17		37	57	17
7. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu \$				
18		38	58	18

4. Autres données financières		
1. Rémunération et avantages sociaux \$		19
2. Nombre de salariés (moyenne hebdomadaire) No.		20
3. Coût d'origine des immobilisations \$		21
4. Amortissement cumulé (comptabilisé) \$		22
5. Valeur comptable nette \$		23
6. Nombre d'abonnés aux services de programmation non de base au 31 août (sans duplication) - Total No.		24

* Un abonné qui souscrit à plusieurs services de programmation facultatifs ne devrait être compté qu'une seule fois.

RECETTES BRUTES PROVENANT DES SERVICES DE PROGRAMMATION EXEMPTÉS ET HORS-PROGRAMMATION

PE = Programmation exemptés HP = Hors programmation	Recettes du titulaire	Recettes de la division liée	Total des recettes
Petites annonces (PE)	25	35	45
Téléachats/services généraux (PE)	26	36	46
Infopublicités (PE)	27	37	47
Services de jeux (PE)	28	38	48
Hors radiodiffusion télécommunication, sécurité, etc. (HP)	29	39	49
Location de canaux (HP)	30	40	50
Imputation de blocs de services aux services hors-programmation (HP) Voir guide page 7	31	41	51
Autres (PE ou HP) (précisez) _____	32	42	52
Total - Recettes des services de programmation exemptés et hors-programmation (doit correspondre à la somme des cellules 26 et 46 à la ligne 1.6 ci-haut)	33	43	53

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

